

CONSTRUIRE SON PARCOURS DE FORMATION

Pour répondre à la notion de responsabilisation du stagiaire et lui permettre de devenir acteur de sa formation, la mise en place des formations s'organise différemment :

Tout d'abord, La notion de calendrier se voit remplacée par la notion de parcours de formation.

Quels changements?

Un ensemble de dates de formation est proposé, le stagiaire ne reçoit plus de convocations nominatives. Il dispose d'une information au travers des différents supports de communication existants au niveau de la Ligue, des Comités.

- La relation stagiaire-tuteur étant à la base de la définition de ce parcours.
- La personne inscrite en formation a la possibilité de s'inscrire sur l'ensemble des séquences de formation organisées sur le territoire de la Ligue.
- Le stagiaire dispose d'un temps de formation de 2 ans pour finir sa formation.
- L'attribution d'une carte intervient au travers de la validation des connaissances pour le Dirigeant Accompagnateur et par la certification des compétences pour le niveau Animateur de Handball.

Ce qu'il faut savoir

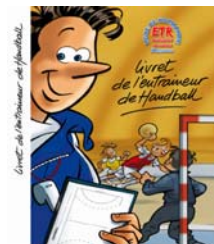
Il existe 3 moments de formation :

- Les **soirées techniques** qui sont les séquences **OBLIGATOIRES** ;
- Les **après-midi** qui ne sont pas obligatoires mais conseillés ;
- Les **week-ends** qui sont obligatoires mais ne concernent que la qualification "ANIMATEUR DE HANDBALL".

Les épreuves de validation sont obligatoires pour faire valider les contenus de formation.

Comment cela s'organise?

Après avoir effectué avec votre TUTEUR, **le bilan de vos acquis** à l'aide de votre « **Livret de l'entraîneur** »



CONSTRUIRE SON PARCOURS DE FORMATION

.....En fonction de vos manques, déterminez votre parcours de formation avec votre tuteur, en vous positionnant sur les séquences de formation organisées par votre Comité ou un Comité voisin.

Lorsque vous vous sentez prêt(e), à l'issue ou lors de votre parcours ; vous vous présentez à une journée d'évaluation organisée par le Comité pour obtenir la validation de la séquence déterminée.

N'oubliez pas ! L'épreuve comporte aussi des questions sur les compétences que vous avez jugées acquises...

En cas de difficultés pour confirmer votre inscription, déplacez-vous tout de même sur la séquence de formation, nous vous délivrerons sur place un « **Livret de l'entraîneur** » et un « **Livret du tuteur** ».

Si l'évaluation révèle un manque de connaissance important dans l'un des blocs de compétences relatifs à :

La Vie Associative, Le Jeu et le Joueur, L'Animation ou La Pratique...vous pourrez dans votre temps imparti de 2 ans repasser l'évaluation en complétant ou en renforçant votre parcours.

***A vous de jouer,
construisez
votre parcours !***



Bon travail à tous !!!!

Organisation du parcours

Le bilan des acquis, validé par mon tuteur, détermine les moments auxquels je dois participer : Formation et/ou validation.

Les soirées techniques sont obligatoires pour la validation de la qualification.

